

Cabinet de Cécile Jodogne

25/3/2020 – Intervention Bourgmestre au Conseil Communal- Mesures prises Coronavirus

Mesdames, Messieurs,

Bienvenus à ce Conseil Communal évidemment particulier au vu de la pandémie qui frappe de plein fouet notre pays, et le reste du monde...

Dans ces circonstances extraordinaires, merci d'avoir adhéré sereinement et positivement aux dispositions que nous avons prises de restreindre le nombre de points à l'ordre du jour et de diminuer le nombre de participants à cette réunion afin de, bien sûr, respecter les règles sanitaires et la distanciation physique nécessaires.

Je vais vous exposer ici l'ensemble des mesures prises par la commune et son administration pour adapter au niveau local les décisions prises au niveau fédéral et régional. Mais je tiens d'abord à remercier les services de police de notre zone qui sont en 1^{ère} ligne pour faire appliquer ces mesures. La police n'est pas exactement un service communal et elle reçoit, pendant cette période de crise exceptionnelle, une partie de ses instructions du niveau fédéral. Mais il ne faut pas oublier le travail extraordinaire que notre zone effectue au quotidien, 7 jours sur 7 et 24h sur 24 pour faire appliquer, au profit de tous, les mesures de confinement et ce tout en continuant son travail habituel quand c'est possible.

Notre police a d'abord orienté ses actions sur un travail de prévention. Nos quartiers comptent parfois jusqu'à 18.000 personnes au km², vous imaginez le travail d'information, de sensibilisation qui a dû être fait pour que progressivement, nos concitoyens respectent les obligations reprises dans les arrêtés ministériels. Les jours passant, la météo clémente a malheureusement poussé les habitants à profiter de nos parcs et de nos espaces verts. Cela nous a conduit à devoir prendre des décisions permettant de sanctionner les plus récalcitrants. Aujourd'hui, c'est malheureusement plus de 360 sanctions administratives qui ont été dressées, pour des montants allant de 100€ à 350€ en fonction de l'âge des contrevenants et des aspects de récidive.

Les commerces ont fait l'objet d'un travail particulier, principalement dans les premiers jours, afin que ceux qui devaient fermer ou qui devaient aménager leurs conditions d'accès soient informés correctement.

Nous allons porter une attention accrue aux comportements dangereux de certains conducteurs et sur le contrôle des véhicules qui pénètrent en Région bruxelloise via notre commune sans raison valable.

Gardons à l'esprit que de nouvelles mesures seront vraisemblablement prises dans les jours qui viennent et que l'action policière devra s'y adapter, ce qu'elle fera certainement avec un grand professionnalisme.

En ce qui concerne l'administration communale, voici ce que nous avons mis en place :

Généralités

Depuis la déclaration de l'épidémie de Coronavirus, nous nous sommes mobilisés et avons adopté une série de mesures pour :

- a. Assurer la mise en œuvre des mesures prises par le Centre National de Crise et la Première Ministre.
- b. Assurer la continuité du service à la population.
- c. Mettre en place des dispositifs spécifiques à la gestion de la crise

- d. tout en protégeant au maximum notre personnel communal, que je tiens vivement et publiquement à remercier ici pour son professionnalisme et son investissement.

Avant d'entrer plus en détails dans ces mesures, je veux insister sur la nécessaire cohérence et coordination des actions prises entre les différents niveaux de pouvoir. Depuis le 12 mars, c'est au niveau fédéral, à travers le Conseil National de Sécurité et le Ministre de l'Intérieur que se prennent des arrêtés visant des dispositions spécifiques à appliquer pour lutter contre la propagation du Coronavirus. A charge ensuite du Ministre-Président, de la Haute Fonctionnaire et aux bourgmestres de prendre les mesures qui s'imposent pour les faire appliquer en région bruxelloise.

Le conseil régional de sécurité bruxellois, dont le Ministre-Président, la Haute Fonctionnaire, les Chefs de Zones de police et les Bourgmestres font partie, s'est réuni à chaque fois après le conseil national de sécurité pour coordonner et répercuter les dispositions au niveau communal. Les communes sont en contact constant avec la Haute Fonctionnaire et Bruxelles Prévention et Sécurité pour le suivi des mesures. Chaque jour nous recevons et diffusons les FAQ's du fédéral qui explicitent les mesures prises...

Tous nos services sont bien entendu aux taquets pour pouvoir mettre en œuvre et communiquer ces mesures qui impactent très durement le quotidien de tous nos citoyens, de nos commerçants, de nos indépendants, de nos entreprises.

Organisation communale

Au niveau de notre administration communale, différentes actions ont été entreprises dès les premières décisions ministérielles :

1/ un groupe de travail Covid-19 s'est organisé avec les Secrétaires communaux, des membres de la direction de l'administration, le SIPPT, la communication et mon Cabinet. Ce Groupe de Travail fait le point sur la situation et propose des mesures pour organiser les services. D'autres groupes de travail se sont formés pour aborder chaque fois des problématiques spécifiques : l'accueil à la population, les réponses aux appels des habitants, la présence sur l'espace public, l'aide de première ligne, les mesures économiques, la fermeture des écoles, l'annulation des stages et des événements, les garderies, la communication...

2/ Afin d'assurer la continuité du service public, un Business Continuity Plan a été élaboré et sert de socle à l'organisation temporaire de notre administration communale. Ce BCP répartit les activités en plusieurs catégories : les critiques, les « à maintenir » et les autres, qui peuvent être mises entre parenthèses ou le sont d'office par arrêté du Ministre de l'Intérieur. Chaque directeur organise ses services pour assurer les présences nécessaires et le travail indispensable.

3/ Pour répondre à l'urgence et à la spécificité de la crise sanitaire, la commune a également élaboré des réponses structurelles à différents problèmes :

- En ce qui concerne les actes administratifs, le télétravail et l'utilisation des dispositifs de digitalisation ont permis de maintenir un service au citoyen dans toute une série de domaine comme l'urbanisme ou la délivrance de documents administratifs. Seules les demandes des citoyens jugées urgentes se font sur rdv et ont été centralisées aux guichets.
- Dans nos écoles, les cours ont été bien entendus suspendus et des garderies ont été mise en place mais seule une trentaine d'enfants les ont fréquentées jusqu'ici. Les crèches restent également ouvertes.
- Les missions de terrain comme celles des services de la propreté et des espaces verts sont maintenues et le cas échéant adaptées et réorganisées en fonction du nombre de personnel présent.
- Afin d'informer et sensibiliser les schaerbeekois quant aux mesures de confinement prises par l'autorité fédérale, j'ai déclenché un plan d'intervention psycho-social (un PIPS) et fait organiser deux dispositifs spécifiques dans l'Espace public.

1/ Depuis le 13 mars, des équipes de travailleurs sociaux de rue, de gardiens de la paix, de gardiens de plaine et d'agents communaux volontaires, sont chargées, en parcourant les rues et les parcs, d'informer et de sensibiliser la population aux comportements préventifs à adopter et ceux à prohiber afin de lutter contre la propagation du coronavirus, en protégeant les personnes les plus fragilisées – principalement les personnes âgées et celles souffrant de problèmes respiratoires. Ces équipes rappellent dès lors l'interdiction de rassemblement, la nécessité de maintenir une distance physique entre les personnes, le rappel des mesures d'hygiène indispensables pour se prémunir du virus, etc. Les agents de ces équipes communales portent un signe distinctif permettant de les reconnaître sur le terrain.

Ces équipes font un travail formidable, sur le terrain 7j sur 7, dans des conditions souvent difficiles, parfois malmenés par certains habitants qui rechignent à se voir limiter leur liberté d'action ou simplement qui ne comprennent pas le sens des mesures. Je veux les remercier ce soir pour leur engagement et leur sens du service au public.

Ce dispositif est évidemment soutenu par notre police locale, avec qui l'administration travaille en étroite collaboration pour veiller au respect des règles édictées.

2/ Nous constatons jour après jour l'augmentation des difficultés rencontrées par nos concitoyens les plus précarisés et les plus fragilisés dans cette période de confinement. La perte de revenus, l'isolement physique mais aussi psychologique, la disparition des lieux de sociabilisation, l'angoisse et la peur de la maladie, de la mort parfois se combinent avec la fragilité de l'ensemble du secteur de l'aide sociale qui voit ses travailleurs de 1ère ligne parfois touchés par la maladie ou l'écartement. Ces constats nous ont amenés à renforcer le call center de la commune en le doublant d'une équipe psycho-sociale qui s'efforce de répondre au mieux aux inquiétudes qui lui sont relayées en prenant le temps de l'écoute ou en les relayant vers des services spécialisés. Elle est constituée de travailleurs des différents services communaux et du CPAS qui se sont organisés pour faire des permanences du lundi au vendredi. Je vous invite d'ailleurs à diffuser un maximum cette information et le numéro du call center 02 / 244 75 11

Economique

Le collège est parfaitement conscient des difficultés que rencontrent les Schaerbeekois et plus particulièrement ceux qui sont actifs dans le secteur de l'économie (indépendants, commerçants, marchands, ...). En effet les uns sont contraints de fermer, les autres de limiter drastiquement leurs activités.

Il est évident que ce ne sont pas les pouvoirs locaux qui sont en premières ligne dans les aides économiques. Les autorités fédérales et les autorités régionales ont annoncé une série de mesure pour pouvoir soutenir l'ensemble des secteurs impactés. C'est donc vers ces autorités qu'il faut diriger les demandeurs qui trop souvent se sentent abandonnés.

Mais nous avons une certaine latitude pour alléger la pression fiscale qui pèse de manière lourde sur les acteurs économiques de notre commune. Le collège et les services analysent les différentes taxes et redevances afin de trouver des solutions qui aident les différents secteurs et qui sont compatibles avec les capacités financières de la commune. Il s'agit par exemple : des taxes sur les débits de boissons autorisées à rester ouverts au-delà des heures fixées par le règlement police, des taxes sur les terrasses, sur les phones shops (s'ils ne vendent pas de nourriture), sur les marchés, les taxes sur les surfaces commerciales (à l'exclusion des magasins d'alimentation)...

Il a déjà été décidé ce 23/03/2020 de ne pas envoyer d'AER (avertissement-extrait de rôle) aux redevables relativement à ces taxes tant que la situation perdure. Il en va de même pour toutes redevances sur un service (puisqu'il n'aura pas été presté) telles les places sur les marchés. Il a également été demandé aux services de prolonger les délais de paiement de deux mois pour les taxes déjà adressées et d'être particulièrement flexible dans les plans d'apurement.

Le service analyse actuellement taxe par taxe la possibilité d'un dégrèvement partiel dans le temps, mais aussi les règlements qui devraient faire l'objet de modification.

Personnel communal

Comme vous le voyez, nous avons été très réactifs autant dans la mise en place de mesures d'urgences sur le terrain qu'au niveau de la réflexion et de l'opérationnalisation de mesures structurelles. L'administration continue à fonctionner au service des schaarbeekois tout en participant de façon active à la lutte contre la propagation du coronavirus. Tout cela est évidemment impossible sans le personnel communal. Comme je le disais en début d'intervention, il est essentiel pour nous que le service à la population, au vu des circonstances, se fasse dans des conditions les plus optimales possibles pour nos agents.

Le Collège a adopté des dispositions temporaires pour le personnel, sur base du business continuity plan. ... Ainsi, sans être totalement exhaustive, je citerais

- L'arrêt du pointage ;
- La mise en place de façon systématique du télétravail lorsque la fonction de l'agent le permet. ;
- L'élargissement de la plage d'horaire de travail afin d'éviter les heures d'affluence dans les transports en commun ;
- Le travail en alternance - les équipes se relaient d'une semaine à l'autre pour diminuer les possibilités de contact ;
- Un système permettant aux agents d'être rappelés en cas de besoin ;
- La mise à disposition d'agents pour les dispositifs spécifiques PIPS ;
- Une plus grande flexibilité quant à la remise des certificats médicaux
- Un nettoyage accentué et approfondi des locaux et bureaux

Conclusion

Je voudrais terminer mon intervention en mentionnant la mission essentielle des services de support, comme les équipes techniques, le personnel d'entretien, les ressources humaines... Et le Service Communication qui par son travail colossal contribue à informer, sensibiliser tant les agents en interne que les citoyens via des affiches, les réseaux sociaux, le site WEB de la commune. Ainsi, au quotidien, l'équipe répond aux questions des citoyens, relaie toutes les informations nécessaires aux agents communaux, soutient les équipes de terrain par la production d'affiches, de flyers et d'autres moyens de communication, met à jour de façon constante le site Web avec les informations de l'autorité fédérale. Et bien sûr, il y a aussi toutes les équipes qui continuent à travailler pour préparer « l'après » afin que tout se passe au mieux...

Comme vous le voyez, nous pouvons compter sur du personnel professionnel, engagé, convaincu par l'importance des missions d'un service public de proximité et je l'en remercie profondément... C'est de cette manière, c'est ainsi qu'on pourra vaincre le fléau du coronavirus et revenir au plus vite à une situation normale... Je vous propose d'ailleurs de les applaudir !

CONTACTS PRESSE :

Marc WEBER, Chef de Cabinet

02/244 71 23 • 0475/59 70 42 • mweber@schaerbeek.be

Thomas Amrom, Collaborateur

02/244 71 20 • 0485/73 33 09 • tamrom@schaerbeek.be